



Commune de Kehlen Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 27 octobre 2023 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Actes notariés/compromis
 - 1.1. Compromis de vente pour l'acquisition de parcelles à Keispelt au lieu-dit « Rue Durenthal »
 - 1.2. Echange de parcelles dans la rue d'Olm Nospelt (FMC Promotions)
2. Commission consultative communale d'Intégration – Démission d'un membre
3. Galerie « Bei der Kierch » - Nomination de membres
4. Modification du règlement-taxes en matière de gestion des déchets
5. Modification du règlement-taxes en matière d'eau destinée à la consommation
6. Modification du règlement relatif à l'assainissement des eaux
7. Modification du règlement-taxes relatif à la redevance d'assainissement
8. Taxe de recouvrement des créances - abolition
9. Convention relative à la pose d'une canalisation pour eaux pluviales dans la zone d'activité économiques à Kehlen
10. SEA Familjendag – Don à la Wonschkutsch ASBL
11. Run for Fun Kielen – Lëtz go Gold/Fondation Kriibskrank Kanner – Subside
12. Subsidés divers
13. Modification ponctuelle du PAG/PAP-QE – 9 rue de Keispelt à Kehlen
14. Modification ponctuelle du PAG/PAP-QE – Am Aker à Kehlen
15. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins

Séance à huis clos

16. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants/Transport scolaire – Modification de la tâche d'un employé communal du groupe d'indemnité D1 , sous-groupe éducatif et psycho-social
17. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants/Transport scolaire – Modification de la tâche d'un employé communal du groupe d'indemnité D2, sous-groupe éducatif et psycho-social

18. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants /Transport scolaire – Modification de la tâche d'un employé communal du groupe d'indemnité D2, sous-groupe éducatif et psycho-social
 19. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants/Transport scolaire – Modification de la tâche d'un employé communal du groupe d'indemnité D2, sous-groupe éducatif et psycho-social
 20. Administration communale/Service des finances – Décision de classement d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
 21. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants - Décision de classement d'un employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
- Présentation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER Zentrum Westen et Office Régional du Tourisme (ORT) Visit Guttland : leurs structures, stratégies et projets.
 - Présentation « réservation des salles communales en ligne sur l'application de la commune de Kehlen » – M. Fabio Sousa du service informatique.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 20 octobre 2023
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Félix Eischen



Le Secrétaire,
Marco Haas